

**DIALOGUE REGIONAL SUR LES ACCESSIONS A L'OMC POUR LES PAYS DE LA GRANDE
CORNE DE L'AFRIQUE (28 - 30 août 2017 à Nairobi - KENYA)**

ETAT DE LIEU SUR LE PROCESSUS D'ACCESSION DE L'UNION DES COMORES A L'OMC

1. Contexte

Etant un importateur net de pratiquement tout ce qui est nécessaire pour le commerce et la consommation, le pays ne peut pas se permettre de se tenir à l'écart des processus qui modèlent le commerce international. Indépendamment de la taille de son économie, l'Union des Comores estime qu'elle a beaucoup à offrir à l'OMC, notamment en faisant mieux comprendre les problèmes auxquels les pays les moins avancés et les petites économies insulaires vulnérables doivent faire face dans leurs relations commerciales et leur insertion dans l'économie mondiale.

A cet effet, l'Union des Comores souhaite devenir Membre de l'OMC selon des conditions et des termes qui tiennent dûment compte de son statut de petit pays insulaire dont l'économie est vulnérable et faisant partie des pays les moins avancés, où, entre autres, la production, les transports et la distribution engendrent des surcoûts qui grèvent lourdement ses échanges commerciaux et se répercutent sur le revenu des catégories sociales les plus vulnérables.

2. Evolution du processus

C'est pourquoi, le 22 février 2007, le Gouvernement de l'Union des Comores a présenté la demande d'accession à l'OMC, conformément à l'article XII de l'Accord instituant l'OMC.

Conformément à la procédure, et suite à la Déclaration faite le 7 octobre 2007 au nom du Gouvernement devant le Conseil Général, le 7 octobre 2007, un Groupe de travail (GT) pour l'accession de l'Union des Comores est établi. Aujourd'hui ce groupe de travail est dirigé par S.E.M. **Luis Enrique CHAVEZ BASAGOITIA, Ambassadeur** de la République du Pérou à Genève.

De 2007 à 2013, le pays a saisi l'opportunité de l'assistance technique fournie aux PMA en accession (doté du statut d'observateurs), pour renforcer ses capacités. Ainsi le pays s'honore d'être doté de capacités humaines certes encore limitées mais capables, avec un haut niveau d'expertise dans le domaine du cadre multilatéral lié au commerce. Au point que le Mémoire sur le Régime de Commerce Extérieur (MRCE) a été élaboré entièrement par des compétences nationales. Contrairement à la plupart des Pays les Moins Avancés (PMA) où ce document est souvent préparé par des experts internationaux.

Le 10 juillet 2013, le pays dépose auprès du secrétariat de l'OMC, son Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur (MFTR).

Quant à la Commission Nationale interministérielle chargée des négociations, mise en place par Décret du Chef de l'Etat et dirigé par le Vice-Président en charge du Ministère de l'Economie et du Commerce se lance dans une campagne de sensibilisation (membres du

Gouvernement centrale et des îles autonomes, membres de l'Assemblée nationale, membres des organisations de la société civile et du secteur privé, etc).

Notons également qu'en même temps cette Commission Nationale interministérielle chargée des négociations, était aussi à pieds d'œuvre pour répondre aux différentes questions des Etats membres, notamment les USA, Union européenne, Thaïlande, Brésil, etc.

Le 02 décembre 2016 et 1^{er} juin 2017, tenue de la première et la deuxième réunion du G.T.

En Février 2017, visite à Moroni du Président du G.T accompagné des responsables de la Division des accessions à l'OMC

Du 24 au 28 juillet 2017, une réunion technique a eu lieu à Genève entre les délégués des Comores et la Division des Accessions de l'OMC. Parmi les objectifs de cette réunion, faire un état des lieux sur l'évolution de notre processus d'accession et procéder à la signature des accords bilatéraux avec certains pays dont les négociations sont terminées.

Ainsi, le 28 juillet 2017, a été signé deux accords bilatéraux entre le Japon et le Brésil à Genève puis et à la demande de l'Union européenne, l'Accord sur l'APE paraphé depuis 2008 été finalement signé à Bruxelles marquant ainsi la conclusion d'un accord bilatéral sur les marchandises.

3. Qu'est- ce qui nous reste à faire ?

Les étapes suivantes restent à franchir :

- Organiser et tenir la troisième réunion du groupe de travail en fin septembre 2017,
- Conclure et signer les accords bilatéraux restant avec les Etats-Unis, l'UE (accord sur les services), le Sultanat d'Oman et le Canada,
- Organiser la quatrième et dernière réunion du groupe de travail en fin octobre 2017,
- Participer à la Conférence Ministérielle (MC11) en Déc 2017 à Buenos Aires en Argentine.

4. En termes d'analyse de notre processus : Forces, Faiblesses, Opportunités et Défis.

1. **Forces** : Volonté et engagement politique de haut niveau, Pays membre fondateur du COMESA et devenu membre de la SADC depuis le 20 août 2017.
2. **Faiblesses** : Comme tout PMA, le pays souffre d'une faiblesse des capacités humaines, matérielles et surtout financières
3. **Opportunités** : Modernisation du pays grâce à la mise place des réformes structurelles dans presque tous les secteurs de développement et l'élaboration d'un plan d'action législatif visant la mise aux normes de tout notre appareil administratif et institutionnel.

4. **Défi** : Notre principal défi est de devenir le 165^{ème} membre de l'OMC en décembre prochain lors de la CM11 à Buenos Aires en Argentine.

Remerciements :

Nous voudrions profiter de cette occasion pour remercier en premier lieu les organisateurs de ce dialogue qui nous a permis de venir partager notre expérience avec d'autres pays quasiment similaire (le Gouvernement de Kenya, l'Université de Nairobi et le Secrétariat de l'OMC);

Nos sincères remerciements vont également à l'endroit de la République Populaire de Chine et le Sultanat d'Oman grâce à leur appui et soutien financier

Enfin je n'oublie pas de remercier tous les pays membres de l'OMC qui ont déjà conclu et signé des accords bilatéraux avec nous (Brésil, Japon, la Chine et UE) ainsi que tous ceux qui souhaitent le faire incessamment à savoir les USA, le Canada et le Sultanat d'Oman.

Vive la Coopération bi et multilatérale

Vive l'Union des Comores dans la paix et le progrès

Je vous remercie

Présentation faite par **Monsieur Abdou Nassur MADI**

Ancien Ministre et Directeur Général de l'Economie et du Commerce